

# Contrats de Canaux en Vaucluse

*document de synthèse*



**Canal Mixte**

**Canal de Cabedan-neuf**

**Canal Saint Julien**

**Canal de l'Isle**

**Canal de Carpentras**



## ÉDITO DES PRÉSIDENTS

*Sept ans. Comment résumer sept ans de travail en quelques lignes ? C'est la tâche qui nous revient dans cet éditorial.*

*Que de chemin accompli depuis le début de la démarche, engagée en 2005. Il aura fallu la volonté et l'opiniâtreté d'un noyau de personnes fermement convaincues que nos canaux sont plus que de simples ouvrages d'irrigation. Il aura fallu le soutien de nos partenaires historiques, l'Etat, la Région, le Conseil Général, l'Agence de l'Eau, et plus récemment l'Union Européenne, pour que naisse et prenne forme le projet de territoire, synthétisé dans ces quelques pages que vous tenez entre vos mains.*

*Nous savons aussi qu'un projet de cette envergure ne peut exister sans concertation, sans l'accord et sans l'engagement de chacun. Saluons donc ici également la disponibilité de tous les acteurs de la démarche : Etat, collectivités territoriales, gestionnaires de rivière, acteurs économiques, associations,... et nous ne pouvons tous les citer tant ils sont nombreux. Ce sont eux qui ont su, comme l'eau qui a patiemment sculpté nos paysages, apporter chacun leur pierre à l'édifice que sont les Contrats de Canaux. C'est grâce à leur intervention que nous pouvons être sûrs que le projet porté par ces Contrats, pour nos canaux, est un projet partagé par tous.*

*Nous signons les Contrats de Canaux aujourd'hui, mais le temps passé à élaborer la démarche ne doit pas nous faire oublier que c'est maintenant que tout commence. Gageons que les années de mise en œuvre des Contrats sauront montrer toute l'utilité des engagements pris et toute la légitimité de cette démarche.*

**Alain Guillaume,  
Pierre Barbanson,  
Pierre Dominique,  
Albert Jury**



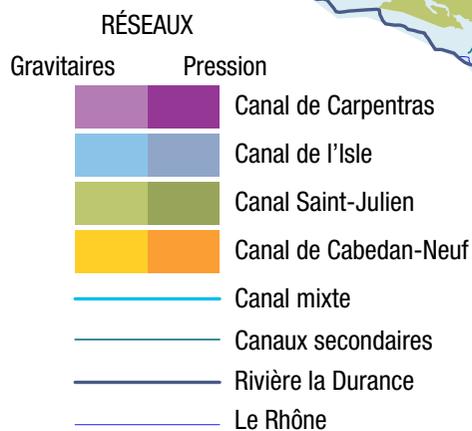
# LES CANAUX DE VAUCLUSE

Plusieurs fois centenaires, les canaux de Vaucluse transportent l'eau, depuis les ouvrages massifs de la prise en Durance à Mérindol, jusqu'au Nord du département de Vaucluse où un modeste canal se rejette dans l'Aygues. En chemin, ces canaux alimentent quelques 20 000 ha de parcelles, formant le plus important réseau d'irrigation du département.

Appuyé sur les contreforts du petit Luberon, le canal Mixte dessert successivement les deux canaux de la plaine agricole de Cavaillon, le Canal de Cabedan-neuf et le Canal Saint Julien. Il enjambe ensuite la vallée du Calavon, pour s'ouvrir sur la plaine des Sorgues, en alimentant le Canal de l'Isle. Enfin, c'est par le Canal de Carpentras, qui s'étire sur plus de 65 km jusqu'à la limite Nord du département, que les eaux de la Durance iront irriguer les premières pentes du Mont Ventoux puis des dentelles de Montmirail pour rejoindre la plaine d'Orange.

Les spécificités des territoires desservis par ces canaux se reflètent dans la diversité de leurs paysages, de leurs histoires, de leurs terroirs, de leurs productions : produits maraîchers, melon, pommes, fraises, cerises, raisin de table et vigne de cuve profitent tous de l'eau de la Durance.

Cette agriculture irriguée, diverse, vivante, pilier du développement économique du département, a tissé sur le territoire et grâce aux canaux des paysages attractifs, un cadre de vie agréable et recherché. Dans ce territoire aujourd'hui en profonde mutation, se rencontrent alors, parfois de manière rugueuse, le monde rural et le monde urbain : aux canaux alors de s'adapter...















# LE CONTRAT DE CANAL MIXTE



## CARTE D'IDENTITÉ DU CANAL

Canal d'amenée des 4 autres structures engagées dans la démarche Contrat de Canal. Organisé sous la forme d'un syndicat composé de représentants de chacun des canaux membres

- **Longueur** : 24 km
- **Dotation** : somme des dotations des canaux qu'il dessert, soit un débit transporté en pointe : de 19,8 m<sup>3</sup>/s en tête à 7,4 m<sup>3</sup>/s à l'aval

## QUELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ?

Le Contrat de Canal Mixte comprend 26 opérations, pour un montant de 1 294 167 €.

La fonction première du canal Mixte est d'assurer une bonne desserte des canaux membres. La pérennisation de l'ouvrage est donc une absolue priorité pour eux. L'essentiel des investissements prévus dans le Contrat de Canal est donc des actions de sécurisation de l'ouvrage. Les fonctions annexes de l'ouvrage ne sont pas oubliées et des études vont être lancées pour mettre en valeur le potentiel hydroélectrique du canal, ou encore évaluer son rôle dans l'évacuation des eaux pluviales.

## > ZOOM SUR LA SÉCURISATION DU CANAL

### AXE ECONOMIQUE

#### Diagnostic et sécurisation des ouvrages

Le canal Mixte se trouve en surplomb de la plaine sur la quasi-totalité de son parcours. Cette situation oblige à une surveillance importante et à la réalisation de travaux d'étanchement/renforcement de ses berges de manière à prévenir tous risques. A la suite d'une rupture des berges en 1967, les gestionnaires de l'époque, ont réalisé un diagnostic de l'état de l'ouvrage et démarré un programme de confortement et sécurisation de l'ouvrage qui a duré jusqu'en 1991.

L'objectif est aujourd'hui de poursuivre et mettre à jour dans le cadre du Contrat de Canal ce diagnostic et le programme de sécurisation du canal. Il s'agit, en fonction du résultat du diagnostic annuel de l'ouvrage, de planifier par tranche annuelle des travaux de sécurisation durant la période de chômage.

Les priorités d'intervention retenues dans le programme d'actions sont cependant susceptibles de changer en fonction de l'évolution constante de l'état du canal.

Sont ainsi prévues sur la période 2012-2017, 8 tranches de travaux pour un montant global de 1 130 000 €. Ces travaux permettront de conforter et sécuriser un linéaire de près de 3,8 km de canal.



# LE CONTRAT DE CANAL DE CABEDAN-NEUF



Canal de Cabedan-neuf

## CARTE D'IDENTITÉ DU CANAL

- **Dotation** : 54 Mm<sup>3</sup>, répartis usuellement en 32,8 M de m<sup>3</sup> par an pour le Cabedan-neuf et 21,8 pour le Plan-Oriental
- **Périmètre** : 885 ha sur 4 communes
- **Type d'irrigation** : 80% en gravitaire ; 20 % sous pression
- **Propriétaires** : 1177 dont 10% d'agriculteurs

## QUELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ?

Le Contrat de Canal Cabedan-neuf comprend 21 opérations, pour un montant de 1 232 600 €.

Le programme d'action vise à moderniser la structure sur les plans administratifs et techniques. Concernant les ouvrages, il s'agit de conforter les filiales les plus importantes de son réseau et adapter la desserte vers ses usagers devenus majoritairement urbains.

## > ZOOM SUR 2 PROJETS PHARES

### AXE ECONOMIQUE

#### Modernisation du quartier Bel-Air (Action I.3.1)

Les terres agricoles occupaient à l'origine le quartier Bel Air et se sont vues transformées par l'urbanisation importante de la commune des Taillades. Ce développement d'habitations individuelles ne s'est pas fait sans conséquence pour le réseau de desserte gravitaire du Cabedan. Suite à des divisions de parcelles et à l'urbanisation, de nombreuses filiales ont été détruites ou n'ont pu être entretenues ; de nombreux propriétaires ont par ce fait perdu l'accès à l'eau. Ainsi, des problèmes récurrents d'entretien, de droit de passage et parfois d'incivisme déclenchent de nombreux conflits d'usages.

D'un montant total de 480 000 €, répartis en 3 tranches de travaux de 2014 à 2017, avec notamment la création d'une station de pompage, la modernisation de ce secteur permettra de répondre aux attentes de plus d'une centaine d'irrigants urbains.



### AXE ECONOMIQUE ET TERRITORIAL

#### Mise en place d'un SIG (Action I.5)

Confronté à l'évolution rapide de son territoire, le canal de Cabedan-Neuf a souhaité se doter de moyens de suivre ces changements en mettant en place en 2012 un système d'information géographique pour ses réseaux et son périmètre. La mise en place de cet outil permettra au canal de Cabedan-Neuf :

- D'optimiser la gestion administrative de ses réseaux : disposer d'une version numérisée de ses réseaux sans avoir à les reporter chaque année sur les plans papier...
- D'assurer une gestion technique du canal plus efficace : suivi des mutations, localisation des travaux, des nouveaux branchements...
- De faciliter les échanges avec les partenaires et les adhérents du canal : production rapide de plans précis et détaillés



# LE CONTRAT DU CANAL SAINT JULIEN



## > ZOOM SUR 2 PROJETS PHARES

### AXE ECONOMIQUE

#### Modernisation de la régulation (Action 1.6)

Le fonctionnement actuel du canal consiste à faire entrer dans le réseau une quantité d'eau permettant de répondre aux pointes de consommation et à rejeter l'eau en excès aux périodes de plus faibles consommations. Ce fonctionnement, le seul possible avec les ouvrages de contrôle actuel, est très consommateur d'eau.

Le projet vise à économiser d'importants volumes d'eau en régulant plus efficacement les niveaux d'eau, les débits d'entrée et de sortie et en permettant la télégestion des ouvrages.

Pour cela, ce vaste projet prévoit sur 5 ans la mise en œuvre de 27 régulateurs de niveau, d'un bassin de stockage, de 6 points de mesures, 15 vannages, ... Le projet permettra à terme une économie de 15 millions de m<sup>3</sup>.

Le montant total du projet est de 2.9 millions d' €.



### QUELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ?

Le contrat de Canal de Saint Julien est constitué de 54 actions pour un budget total de 9,7 M d' €.

A travers ces actions, le Canal Saint Julien met en œuvre une politique adaptée à chaque composante de son territoire. Il valorise, lorsque c'est possible, son réseau d'irrigation gravitaire et s'adapte à l'urbanisation à travers la modernisation de ses réseaux urbains.

Par ailleurs, le Canal s'inscrit pleinement dans la réflexion visant à préserver la ressource durancienne en lançant un ambitieux programme de régulation générateur de très importantes économies d'eau.



**CANAL SAINT-JULIEN**  
CREUSÉ EN 1171

### CARTE D'IDENTITÉ DU CANAL

- **Dotation** : 144 millions de m<sup>3</sup> par an en Durance
- **Périmètre** : 5150 ha sur 7 communes
- **Type d'irrigation** : 87 % en gravitaire ; 13 % sous pression
- **Propriétaires** : 4500 dont 55 % d'agriculteur

### AXE ENVIRONNEMENT

#### Diagnostic de l'impact des rejets du canal Saint Julien sur les zones humides en bord de Durance (Action II.1.3)

La régulation actuelle du canal induit des rejets d'eau importants par des canaux appelés « fuyants » qui retournent vers le milieu naturel. Les différentes opérations d'économie d'eau vont entraîner une baisse importante de ces rejets dans le futur. Hors ces fuyants dont les exutoires sont situés dans le lit majeur de la Durance ont permis la création de zones humides sous forme de marais, de zones boisées ou de prairies humides.

Ces milieux sont mal connus. En premier lieu, un diagnostic de leur fonctionnement et de leur richesse sera établi. Ensuite, un plan de gestion permettra de définir les besoins en eau minimum afin de les maintenir en bon état écologique.



# LE CONTRAT DE CANAL DE L'ISLE



## CARTE D'IDENTITÉ DU CANAL

- **Dotation** : 54 M de m<sup>3</sup> par an
- **Périmètre** : 3300 ha sur 6 communes
- **Type d'irrigation** : 35% en gravitaire ; 65 % sous pression
- **Propriétaires** : 2 700 dont 55% d'agriculteurs

## QUELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ?

Le Contrat de Canal de l'Isle comprend 24 opérations, où la structure est maître d'ouvrage pour un montant de 5 071 800 €.

A travers ces actions, le canal de l'Isle poursuit l'adaptation de la desserte à l'ensemble de ses usagers en assurant essentiellement la mise sous pression des réseaux sur de nombreux secteurs encore majoritairement agricoles. Cette approche constitue un des facteurs clés de la pérennisation de la structure.

## > ZOOM SUR 2 PROJETS PHARES

### AXE ECONOMIQUE

#### Modernisation du secteur de l'Arrousaire (Action I.3.3)

La modernisation de ce secteur consiste à poursuivre les travaux de mise sous pression lancés à la fin des années 1980 sur le canal et mis en sommeil jusqu'au milieu des années 2000.

Le secteur concerné par les travaux se situe à l'Est de la commune de l'Isle sur Sorgue. C'est une zone encore majoritairement agricole et tournée pour l'essentiel vers l'arboriculture (cerises et pommes). Le maraîchage s'y développe également depuis plusieurs années, avec des productions légumières sous serre à forte valeur ajoutée. Ces productions ne peuvent aujourd'hui se concevoir sans une desserte en eau adaptée.

4 tranches de travaux sont prévues de 2012 à 2017, pour un montant de 2 250 000 €. Ces travaux permettront de répondre à la demande accrue d'une desserte sous pression du secteur en équipant près de 440 ha avec environ 400 branchements agricoles et 180 branchements particuliers.



### AXE SOCIAL ET CULTUREL

#### Programme pilote de partenariat entre les canaux, les lycées agricoles et le CPIE pays de Vaucluse (Action III.1.5)

Inscrit dans un panel d'actions menées en lien avec le CME-CPIE Pays de Vaucluse et d'autres canaux engagés dans la démarche Contrat de Canal, cette action pilote porte plus spécifiquement sur un partenariat entre le lycée agricole de l'Isle sur la Sorgue et l'ASCO du canal de l'Isle. Elle vise à sensibiliser les futurs acteurs et professionnels du monde agricole au rôle des canaux d'irrigation et à la gestion de l'eau en contexte méditerranéen. Elle se veut déclinée de façon très concrète autour d'un projet global d'aménagement (aspects techniques, paysagers, environnementaux) réalisé ensuite sur le terrain par les élèves, en fonction de leur niveau.



# LE CONTRAT DE CANAL DE CARPENTRAS



## CARTE D'IDENTITÉ DU CANAL

- **Dotation** : 157 millions de m<sup>3</sup>/an en Durance, 1400 L/s sur le Rhône.
- **Périmètre** : 11 500 ha sur 39 communes
- **Type d'irrigation** : 39 % en gravitaire ; 61 % sous pression
- **Adhérents** : 14 000 dont 20 % d'agriculteurs

Le programme d'investissement du Contrat de Canal ne concerne pas le secteur desservi par le Rhône.

## QUELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ?

Le contrat de Canal de Carpentras est constitué de 74 opérations pour la période 2012-2017 pour un montant total de 9 800 000 € HT.

De par l'étendue et la diversité des territoires qu'il dessert, le Canal de Carpentras doit mener des actions adaptées aux spécificités de chaque secteur. Ainsi, au-delà de la sécurisation impérative des ouvrages existants, le Contrat de Canal répond au défi de modernisation du réseau sur des territoires en pleine mutation et à celui d'apporter l'eau à des secteurs en attente, dans un souci permanent de gestion optimale de la ressource.

## > ZOOM SUR 2 PROJETS PHARES

### AXE ÉCONOMIQUE

#### Projet phare : Modernisation du réseau gravitaire sur Monteux (Action I.4.1)

Sur le secteur sud de la commune de Monteux, la desserte en eau d'irrigation est gravitaire. Ce mode de desserte n'est plus adapté aux cultures dominantes que sont le maraîchage, les plants de greffés de vigne et les cultures céréalières.

De plus les anciennes terres agricoles ont subi une forte urbanisation qui rend difficile l'entretien du réseau gravitaire. La mise sous pression du réseau permettra de répondre à un triple objectif :

- satisfaire les besoins des usagers en améliorant la desserte,
- faciliter l'entretien du canal
- participer à la protection de la ressource en eau locale en proposant une alternative aux forages réalisés dans l'aquifère du Miocène, réserve d'eau patrimoniale à préserver pour l'eau potable.

La modernisation du réseau concerne la desserte de 580 ha et la réalisation du projet se découpe en 7 tranches de travaux de 2012 à 2018 pour un montant total de 4 500 000 € HT.



### AXE TERRITORIAL

#### Projet phare : Développer les liens entre communes et canal

Une bonne articulation entre projets du canal et projets des communes est essentielle pour un aménagement du territoire harmonieux et optimal. Ainsi de nombreuses actions du contrat ont pour objectif de développer les liens entre communes et canal. En voici quelques exemples :

- Le suivi des documents d'urbanisme des communes (action IV.6)
  - L'implication des services communaux en amont des projets de travaux sur le réseau du canal (coordination des travaux sur voiries, identification des filioles utiles aux écoulements pluviaux (action IV.3), ...)
  - La réflexion sur l'utilisation de l'eau du canal pour la lutte incendie (action II.1)
  - La valorisation des berges du canal principal pour la promenade (action III.3)
- Pour articuler ces projets, en assurer le suivi et échanger sur les besoins du territoire, la commission intercommunale, rassemblant les maires des principales communes desservies et le canal, est un outil privilégié et indispensable (action V.4).





**Syndicat Mixte des Canaux  
de Cabedan-Neuf, l'Isle et Carpentras**

ZA des Ferrailles – n°30  
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue  
Tél : 04 90 38 00 69

**Canal de Cabedan-Neuf**

31 faubourg des Condamines  
84300 Cavaillon  
Tél : 09 61 32 25 03

**Canal Saint Julien**

247 faubourg des Condamines  
84300 Cavaillon  
Tél : 04 90 78 00 59

**Canal de l'Isle**

ZA des Ferrailles – n°30  
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue  
Tél : 04 90 38 00 69

**Canal de Carpentras**

232 boulevard Frédéric Mistral  
84200 Carpentras  
Tél : 04 90 63 10 73



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

